



HAL
open science

Licence Économie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

| Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Économie. 2013, Université Paris 13. hceres-02027470

HAL Id: hceres-02027470

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027470v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Economie - Gestion

de l'Université Paris 13 - Paris-Nord

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib

Evaluation des diplômes

Licences – Vague D

Académie : Créteil

Établissement déposant : Université Paris 13 – Paris-Nord

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Economie-Gestion

Domaine : Droit, économie, gestion

Demande n° S3LI140006689

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :
UFR de Sciences économiques et de gestion - Villetaneuse.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

Cette licence proposée par l'UFR de Sciences économiques et de gestion de l'Université Paris 13 est une formation généraliste en économie et en gestion. Elle permet aux étudiants d'accéder au niveau master dans les domaines de l'économie ou de la gestion, en particulier aux masters de l'établissement : *Economie et finances internationale*, *Innovation, économie et finance de l'entreprise* et *Gestion des entreprises et des organisations*, ou de s'insérer dans les entreprises du secteur tertiaire, dans les commerces, dans les banques, dans les assurances ou administrations en tant que chargé d'étude, conseiller clientèle ou gestionnaire.

Au second semestre de la troisième année, deux parcours sont offerts aux étudiants : le *parcours Economie et gestion de l'entreprise* et le *parcours Economie, banque et finance*. Le premier semestre de la mention est organisé selon deux parcours élaborés en fonction du niveau des étudiants ; l'un de ces parcours intègre des enseignements de méthode et de renforcement dans des matières fondamentales pour réussir un parcours universitaire en économie ou en gestion.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le projet pédagogique de cette mention est de fournir aux étudiants une connaissance large et approfondie des domaines de l'économie et de la gestion. Les étudiants pourront à l'issue de la formation accéder à des masters spécialisés. Les enseignements présentent une progressivité avec, en première année (L1), des matières d'initiation à l'économie et à la gestion complétées par des cours centrés sur la connaissance des faits et problèmes économiques. En deuxième année (L2), les étudiants consolident leur formation avec les enseignements de macroéconomie, de microéconomie et de gestion de l'entreprise et en troisième année (L3), deux parcours sont proposés : *Economie et gestion de l'entreprise* d'une part et *Economie, banque et finance* d'autre part. Des enseignements en mathématiques et en statistique sont assurés dans chacune des années. Les deux parcours de L3 ne sont proposés qu'à partir du second semestre de la L3 et le parcours *Economie et gestion de l'entreprise* contient deux unités d'enseignements (UE) au choix intitulées parcours *Economie* et parcours *Gestion*. La spécialisation apparaît donc peu marquée et devrait être rendue plus explicite et ainsi plus lisible. En L2, les deux UE optionnelles proposées au second semestre ne font pas l'objet d'une justification alors que les matières qu'elles regroupent pourraient être considérées comme relevant d'enseignements obligatoires dans une formation d'économie et de gestion (par exemple : le cours d'économie européenne).

Les intitulés des enseignements ne sont pas toujours suffisamment explicites ; de même, les compétences acquises par les étudiants ne sont pas assez développées. L'équilibre entre les différentes modalités d'enseignements (cours magistraux associés ou non à des travaux dirigés, enseignements en groupes) est respecté, mais les modalités de contrôle des connaissances devraient être précisées par matière au sein des différentes UE. Le principe de compensation entre les matières est respecté pour l'année et au sein de chaque semestre et de chaque UE, mais la capitalisation ne concerne que le semestre ou les UE obtenus avec la moyenne.

L'anglais est obligatoire et proposé à chaque semestre, mais le contenu de cet enseignement n'est pas précisé alors qu'il est souvent intégré dans des UE de professionnalisation. Un enseignement d'informatique est placé au second semestre de L2 avec un volume horaire élevé (40 heures). Les étudiants peuvent passer la certification de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES) et la certification informatique et Internet (C2i), mais le nombre d'étudiants concernés et les modalités de passage ne sont pas précisés. En L2, six crédits ECTS sont affectés au sport sans que ce nombre important ne soit justifié. La mention n'intègre pas d'enseignements d'ouverture hormis le cours d'introduction au droit économique au premier semestre de L1 ; les enseignements sont focalisés très majoritairement sur les deux domaines de l'économie et de la gestion ainsi que sur les techniques quantitatives.

Les effectifs importants de chacune des trois années montrent le degré élevé de l'attractivité de la formation (489 étudiants en L1 pour 2010-2011). Pour les années universitaires 2009-2010 et 2010-2011, le taux de réussite en L1 est particulièrement faible, respectivement 16 % et 15 %. Des aménagements des enseignements de la L1 sont proposés et déjà mis en œuvre afin d'améliorer ce taux de réussite. Les étudiants passent des tests de niveau lors de la pré-rentrée dont les résultats déterminent leur affectation au premier semestre soit dans un parcours A, soit dans un parcours B. Ce dernier comprend trois UE de renforcement en français (60h), en mathématiques (90h), en anglais (30h) et en méthodologie du travail universitaire (30h). Ce parcours spécifique permet l'accès au second semestre de la L1, les enseignements du parcours A, qui n'ont pas été suivis par les étudiants du parcours B, n'étant pas des enseignements fondamentaux. Un cours de mise à niveau en mathématiques (30h) est proposé à tous les étudiants avant la rentrée universitaire. Au second semestre de la L1, une UE de méthodologie du travail universitaire permet aux étudiants, dans le cadre d'ateliers de méthode, d'étudier des documents et de réaliser des exposés sur des thèmes économiques.

Deux possibilités de passerelle sont proposées en L1 : d'une part, pour les meilleurs étudiants est proposé d'intégrer une classe préparatoire (CPGE) au Lycée Louise Michel de Bobigny et, d'autre part, pour les étudiants les plus en difficulté une entrée dans un Centre de Formation des Apprentis afin d'accéder à une formation préparant un DUT en apprentissage. Mais aucune donnée chiffrée sur le nombre d'étudiants concernés et sur les résultats n'est fournie afin de mesurer l'importance et la pertinence de ces dispositifs. Les étudiants en difficulté peuvent consulter un enseignant référent, mais le dossier ne fournit pas de précision sur le recours et l'efficacité de cette modalité d'aide auprès des étudiants.

Très peu d'étudiants suivent une partie de leur formation dans une université étrangère ; deux conventions (Université Napier en Ecosse et Université North Island au Canada) permettent aux étudiants d'obtenir le diplôme de Bachelor. Les flux entrants ou sortants dans le cadre des échanges Erasmus ne sont pas fournis. Les étudiants salariés

peuvent bénéficier d'un régime d'examen terminal les dispensant des épreuves de contrôle continu ; de plus les horaires de certains TD sont fixés en fin de journée afin de faciliter leur suivi.

Les étudiants ne semblent pas bénéficier d'un dispositif d'informations le long de leur cursus, organisé au sein de la mention. Ils doivent s'informer auprès des services communs spécialisés de l'Université.

L'obtention de la licence mention *Economie-Gestion* permet l'accès à une grande diversité de masters au sein de l'Université Paris 13 ou dans les autres universités. Une insertion professionnelle est aussi possible après la licence. Aucune donnée sur le devenir des étudiants n'est fournie, il est donc délicat d'évaluer la performance de la formation. Les UE de professionnalisation indiquées dans le tableau des enseignements n'intègrent pas d'enseignements ou de temps de formation relevant de la professionnalisation, en particulier le projet professionnel de l'étudiant (PPE) et le stage n'apparaissent pas. Les étudiants doivent avoir recours au Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle (SCUIO-IP) pour élaborer leur projet professionnel ou évaluer leurs compétences.

Aucune précision n'est apportée dans le dossier au sujet des licences professionnelles alors que l'Université Paris 13 en propose en particulier dans le domaine tertiaire. En 2010-2011, 31,4 % des étudiants de L2 se sont orientés vers une autre L3 que celle de la mention ; de même, 35 % des étudiants de L3 proviennent d'une autre formation que la L2 de la mention. L'ampleur de ces flux nécessite une analyse précise permettant de conforter le projet de mention proposée ou de l'aménager en fonction des objectifs recherchés.

La responsabilité de la mention est assurée par une enseignante, également responsable de la L1. Chaque parcours de L3 et la L2 sont sous la responsabilité d'un enseignant. L'équipe des responsables organise la mention en coordination avec le service administratif. L'équipe pédagogique regroupe l'ensemble des enseignants intervenant dans la licence. La périodicité des réunions n'est pas indiquée. La mention n'est pas pilotée par un conseil de perfectionnement. Les évaluations des enseignements réalisées par le Bureau des Formations et de la Vie Universitaire sont analysées par les responsables, mais les résultats ne font pas l'objet d'une diffusion selon un processus organisé ; cependant, ils rendent possible l'ajustement de certains enseignements selon un cadre informel.

Le dossier ne présente pas les actions d'information menées auprès des lycéens et de valorisation de la mention. La restructuration effectuée par rapport à la mention précédente n'est pas assumée dans le dossier proposé ; il en découle un manque de cohérence dans la présentation de la formation. Les documents fournis ne sont pas correctement complétés et rendent difficile l'expertise.

- Points forts :
 - Organisation du premier semestre en fonction du niveau des étudiants.
 - Progressivité des enseignements.

- Points faibles :
 - Mauvaise qualité et incohérences du dossier et des documents complémentaires.
 - Caractère trop peu affirmé de la spécialisation en L3.
 - Informations insuffisantes sur le devenir des étudiants.
 - Structure imprécise du pilotage de la mention.

Recommandations pour l'établissement

Le dossier de présentation de la mention et les documents annexes devraient être repris et complétés afin de spécifier les caractéristiques de la mention en particulier les parcours proposés en L3. Pour ces derniers, une offre en trois parcours (*Analyse économique ; Gestion de l'entreprise ; Economie, banque et finance*) à partir du premier semestre de la L3 qui pourrait comprendre un tronc commun, permettrait une plus grande lisibilité par rapport aux poursuites d'études en master, mais aussi au regard des possibilités d'insertion professionnelle à l'issue de la L3. La mise en place d'un stage, en particulier pour les parcours *Gestion de l'entreprise* et *Economie, banque et finance*, renforcerait l'attractivité de la mention.

Une meilleure connaissance du devenir des étudiants permettrait d'ajuster certains enseignements et surtout d'intégrer dans la maquette des enseignements, des temps de formation destinés à l'orientation (en master et en licence professionnelle), à la démarche de professionnalisation (insertion professionnelle après la L3, poursuite d'études en master sur la base d'un projet professionnel construit) et à l'évaluation des compétences.

Le pilotage de la mention pourrait être structuré par la mise en place d'un conseil de perfectionnement dont le rôle serait d'évaluer et de proposer les aménagements jugés nécessaires au dynamisme de la formation.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Dispositifs d'aide à la réussite (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : C
- Pilotage de la licence (A+, A, B, C) : C



Observations de l'établissement



Licence mention *Economie Gestion*

Domaine : *Droit, économie, gestion*

Demande n° *S3LI140006689*

L'évaluation faite par l'AERES de la mention de licence de Sciences Economiques et de Gestion conduit à préciser un certain nombre de points insuffisamment développés dans la demande de réhabilitation.

Origines et spécificités des étudiants

Le cursus de licence s'efforce de répondre à un afflux important d'étudiants qui ne sont pas familier avec les disciplines enseignées et les méthodes de travail requises à l'université. Par ailleurs, un nombre important d'entre eux n'avaient pas choisi une formation généraliste de licence en priorité. La proportion d'étudiants titulaires d'un baccalauréat général bien adapté à la formation (bac ES et S) est relativement faible, les titulaires d'un baccalauréat technologique sont majoritaires et, même si nous le déconseillons vivement, nous avons un certain nombre d'étudiants titulaires d'un baccalauréat professionnel. La première année de licence est donc en grande partie consacrée à l'acquisition d'une base de connaissances communes et de méthodes de travail permettant de poursuivre des études en licence. La spécialisation en économie et gestion est plus forte en seconde année et au premier semestre la troisième année et l'entrée dans les parcours de spécialisation en économie et en gestion est donc décalée au second semestre du L3. Compte tenu du fait que le choix d'entrer dans la mention a été fait souvent par défaut pour de nombreux étudiants, nous souhaitons laisser le plus ouvert et le plus tardif possible le choix entre les différentes spécialisations que nous déployons en master. Nous précisons que tous les étudiants qui ont obtenu la licence sont accueillis dans un des masters de l'UFR SEG.

Les particularités du parcours

Le rapport note que les enseignements de seconde année de licence sont focalisés sur, l'économie, la gestion et les techniques quantitatives. C'est effectivement le cas mais cela peut s'expliquer par la spécificité de la première année où une pédagogie différenciée a été mise en place. Au sein de celle-ci et au premier semestre, les étudiants sont séparés en deux parcours, parcours A pour ceux qui ont réussi un test en début d'année et parcours B pour les étudiants en difficulté. Les étudiants du parcours B suivent, en effectifs réduits, des TD de consolidation dans les disciplines fondamentales que sont le français, les mathématiques et l'anglais ainsi qu'en méthodologie du travail universitaire. De fait, le parcours B n'offre pas tous les cours d'économie et de gestion d'une première année traditionnelle. En conséquence, la seconde année concentre une majorité d'enseignements disciplinaires permettant de remettre tous les étudiants au même niveau avant d'aborder la troisième année dans laquelle commence la spécialisation.

La spécialisation en L3 commence au second semestre car l'offre de master proposée ne sépare pas toujours de manière stricte l'économie et la gestion. En particulier, le master intitulé Management, Innovation et Stratégie d'Entreprise est clairement pluridisciplinaire avec des spécialités en gestion et aussi en économie. Nous souhaitons laisser aux étudiants de licence une ouverture maximale des choix entre une approche de type économique et gestionnaire des firmes et des marchés. Il est également important de rappeler qu'il existe un déséquilibre important entre le nombre d'enseignants en poste au bénéfice de l'économie et que nous devons en tenir compte.

La mobilité internationale

La mobilité est très faible et le flux d'étudiants partant à l'étranger dans le cadre des conventions de l'UFR en licence est situé entre 4 et 6 selon les années. Il faut noter d'une part que les capacités d'accueil proposées par nos partenaires pour bénéficier notamment de la gratuité des inscriptions est de cet ordre. Les demandes émanant des étudiants dépassent rarement ce chiffre en raison de difficultés financières mais aussi de réticences dues notamment à une maîtrise supposée insuffisante de l'anglais. Nous faisons un certain nombre de réunions d'informations en collaboration avec le Service des Relations Européenne et Internationales de l'université pour inciter un nombre plus important d'étudiants à être mobiles.

Le pilotage de la mention

Un effort particulier a été réalisé ces dernières années en matière de pilotage mais des améliorations restent à faire. Les différents responsables d'années et de parcours pour la L3 sont très actifs et assurent l'interface entre les étudiants et le corps enseignant. Nous tenons cependant à souligner les traits distinctifs qui caractérisent le pilotage de la licence, et qui sont en cohérence avec notre public. Ainsi, en L1, où se concentrent un grand nombre de problématiques (difficultés scolaires et sociales, décrochage et échec), la responsabilité est assurée par deux enseignants qui travaillent en étroite collaboration. D'autre part, il est important de préciser que les responsables d'années de licence (L1, L2 et L3) sont membres du conseil d'UFR qui se réunit une fois par mois et que le fonctionnement de la licence est systématiquement l'ordre du jour.

Le devenir des étudiants

La plupart des étudiants titulaires de la licence poursuit des études en master et en grande majorité au sein de l'UFR qui offre une palette assez large de formations. Les entrées directes dans la vie active ne sont pas repérées faute d'informations mais elles sont vraisemblablement faibles pour les étudiants réussissant leurs examens. Le devenir professionnel des étudiants en échec n'est pas connu car il s'agit souvent d'étudiants qui abandonnent progressivement après de multiples réinscriptions et qui ne sont plus joignables.